

JE TRAVAILLE DANS UNE STRUCTURE DE MOINS DE 11 SALARIÉS

Un particulier-employeur, une entreprise ou une association de moins de 11 salariés sont des « Très Petites Entreprises » dites TPE.



Quels sont mes droits ?

INFO -TPE.fr

© Photos ouvertes - Secteur Développement 2020



ÉLECTIONS TPE du 23 novembre au 6 décembre 2020 pour tous les salariés des TPE.
Même si vous ne travaillez plus dans une TPE mais que vous y étiez salariés en décembre 2019, vous serez électeurs.

JE TRAVAILLE DANS UNE STRUCTURE DE MOINS DE 11 SALARIÉS

Un particulier-employeur, une entreprise ou une association de moins de 11 salariés sont des « Très Petites Entreprises » dites TPE.



Quels sont mes droits ?

INFO -TPE.fr

© Photos ouvertes - Secteur Développement 2020



ÉLECTIONS TPE du 23 novembre au 6 décembre 2020 pour tous les salariés des TPE.
Même si vous ne travaillez plus dans une TPE mais que vous y étiez salariés en décembre 2019, vous serez électeurs.

FO VOUS DÉFEND,

QUEL QUE SOIT VOTRE STATUT (CADRE, NON CADRE,...)



SALAIRE

le sais-tu ?

Plus de 24 % des salariés TPE sont payés au SMIC

FO se bat pour

- une augmentation du SMIC correspondant au salaire médian 1432 € net/mois
- que toutes les heures supplémentaires soient rémunérées
- un système de retraite juste basé sur la solidarité



DROIT

le sais-tu ?

Plus de 80 % des recours aux Prud'hommes viennent de salariés des TPE

FO se bat pour

- négocier, au niveau des branches des dispositions spécifiques aux salariés des TPE (prévoyance-santé-sécurité)
- rendre la classification accessible et compréhensible à tous les salariés



FORMATION

le sais-tu ?

Les salariés des TPE ont moins accès aux formations professionnelles

FO se bat pour

mettre en place des parcours de formation et des formations de proximité sur mesure



PRIME TRANSPORT

le sais-tu ?

Les TPE sont très implantées dans les petites villes avec peu d'accès aux transports en commun

FO se bat pour

rendre obligatoire une prime de transport pour tous les salariés quel que soit le mode de transport utilisé

FO VOUS DÉFEND,

QUEL QUE SOIT VOTRE STATUT (CADRE, NON CADRE,...)



SALAIRE

le sais-tu ?

Plus de 24 % des salariés TPE sont payés au SMIC

FO se bat pour

- une augmentation du SMIC correspondant au salaire médian 1432 € net/mois
- que toutes les heures supplémentaires soient rémunérées



DROIT

le sais-tu ?

Plus de 80 % des recours aux Prud'hommes viennent de salariés des TPE

FO se bat pour

- négocier, au niveau des branches des dispositions spécifiques aux salariés des TPE (prévoyance-santé-sécurité)
- rendre la classification accessible et compréhensible à tous les salariés



FORMATION

le sais-tu ?

Les salariés des TPE ont moins accès aux formations professionnelles

FO se bat pour

mettre en place des parcours de formation et des formations de proximité sur mesure



PRIME TRANSPORT

le sais-tu ?

Les TPE sont très implantées dans les petites villes avec peu d'accès aux transports en commun

FO se bat pour

rendre obligatoire une prime de transport pour tous les salariés quel que soit le mode de transport utilisé

POUR POSER UNE QUESTION ET POUR EN SAVOIR PLUS : INFO-TPE.FR
LE SITE INTERNET DE TOUS LES SALARIÉS DES TPE



Prochainement, ÉLECTIONS TPE en décembre 2020 pour tous les salariés des TPE. Même si vous ne travaillez plus dans une TPE mais que vous y étiez salariés en décembre 2019, vous serez électeurs.

POUR POSER UNE QUESTION ET POUR EN SAVOIR PLUS : INFO-TPE.FR
LE SITE INTERNET DE TOUS LES SALARIÉS DES TPE



Prochainement, ÉLECTIONS TPE en décembre 2020 pour tous les salariés des TPE. Même si vous ne travaillez plus dans une TPE mais que vous y étiez salariés en décembre 2019, vous serez électeurs.